

Fiche pédagogique : l'anguille de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

L'anguille a un corps serpentiforme caractéristique, elle mesure de 40 cm à 150 cm et pèse jusqu'à 6 kg. Sa peau est recouverte d'un mucus abondant. C'est un grand migrateur, et plus précisément un migrateur amphihalín, au cours de sa vie l'anguille va passer de la mer vers l'eau douce pour assurer sa reproduction.

Reproduction de l'espèce :

Aux crues d'automne, les femelles rejoignent les mâles dans les estuaires puis par milliers, elles partent dans l'Atlantique pour un voyage d'environ 6 mois. Elles frayent ensuite dans les fosses abyssales de la mer des sargasses. Après éclosion les larves, appelées leptocéphales, migrent vers l'Europe portées par le Golf Stream, il leur faudra 3 ans pour rejoindre les côtes, période pendant laquelle elles se transformeront en civelles (jeunes anguilles de 7 à 8 cm). Enfin elles remonteront les cours d'eaux douces où elles termineront leurs croissances. Elles sont capables de vivre entre 12 et 20 ans.

Régime alimentaire :

L'alimentation de l'anguille dépend de son stade d'évolution. C'est un prédateur au régime alimentaire varié. En eau douce, ses proies sont constituées principalement de larves d'insectes, de crustacés, de poissons mais également de rongeurs chez les individus de grande taille. En mer, l'anguille se nourrit de petits poissons et de crustacés. Au cours de leurs migrations vers la mer des Sargasses (Triangle des Bermudes), les adultes ne s'alimentent pas et vivent des réserves accumulées.

Habitat :

En plus des rivières, les anguilles colonisent volontiers les étangs, les canaux, les lacs et les ruisseaux grâce à leur aptitude à communiquer entre elles. L'anguille est une habitante de l'ombre qui passe le plus clair de son temps cachée dans des obstacles, à l'abri de la lumière.

Menaces :

L'anguille est une espèce classée en danger critique d'extinction. L'introduction d'anguilles d'origine japonaise a entraîné la diffusion d'un parasite redoutable (un nématode nommé *Anguillicola crassus*) qui a décimé la population indigène. La prolifération des barrages sur les cours d'eau a gravement entravé les processus de reproduction et causé une importante mortalité sur les chemins de migration. L'exploitation par la pêche qui touche tous les stades de vie aggrave aussi sa disparition.

Action de protection:

La limitation de la pêche récréative et commerciale, les mesures de repeuplement, les mesures structurelles visant à permettre le franchissement des rivières et à améliorer les habitats dans les cours d'eau, le transport des anguilles argentées des eaux intérieures vers des eaux où leur migration vers la mer des Sargasses est possible, la lutte contre les prédateurs, l'arrêt temporaire des turbines des centrales hydroélectriques, les mesures en faveur de l'aquaculture sont les principales actions menées pour conservation des anguilles sur le bassin de la Dordogne.

A retenir/Idees essentielles :

L'anguille est un poisson migrateur présent sur le bassin de la Dordogne seulement une partie de sa vie. En effet l'anguille migre pendant 6 mois vers la mer des Sargasses au niveau du triangle des Bermudes, pour se reproduire, et recolonisent notre bassin seulement pour terminer sa croissance. C'est un poisson facilement reconnaissable notamment par sa forme de serpent. Sa peau épaisse recouverte d'un abondant mucus et sa respiration par la peau, l'anguille est capable de rester longtemps hors de l'eau et ramper à travers champs.

Fiche pédagogique : le Brochet de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Le brochet est fusiforme et couvert de fines écailles, avec des différences selon son milieu de vie. Les flancs et le dos sont généralement verdâtres ou jaunâtres. Sa taille varie de 30 à 110 cm et son poids entre 2 et 10 kg. Sa gueule caractéristique est longue, aplatie et dotée de nombreuses dents pointues et crochues.

Reproduction de l'espèce :

Les brochets se regroupent pour frayer entre février et avril. Les œufs sont déposés dans les herbiers situés près des berges ou dans les prairies inondées.

Régime alimentaire :

Le brochet est un carnivore opportuniste qui se nourrit de ce qui est facile à capturer. Il peut consommer des poissons, des écrevisses, des amphibiens, des poussins ou des rongeurs qu'il chasse en embuscade. Il a parfois un comportement cannibale quand il est jeune.

Habitat :

Ils colonisent les cours d'eau et les plans d'eau de toutes tailles mais de préférence peu turbides, riches en végétation aquatique et peu turbulents. Ils colonisent aussi bien les cours d'eau à truite en plaine que les eaux saumâtres des estuaires.

Menaces :

- Destruction de son habitat mais surtout manque de prairies inondables pour la reproduction ou parfois gestion des niveaux d'eau incompatibles avec la frayère.
- Surpêche.
- Pollution.

A retenir

Le brochet, connu par tous les pêcheurs dignes de ce nom, est un poisson carnivore rencontré dans les cours d'eau riche en végétation aquatique et en bois mort. Le brochet est un chasseur caché, c'est-à-dire qu'il s'éclipse sous la végétation et les bois mort, afin de tendre une embuscade à ses proies, notamment des petits poissons, des écrevisses et des amphibiens.

Fiche pédagogique : La cistude d'Europe de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

La cistude d'Europe est une tortue de petite taille (20 cm au plus pour généralement moins de 1kg), présentant une carapace lisse et légèrement aplatie de couleur sombre, marquée de ponctuations ou de lignes jaunes tout comme les pattes, la tête et la queue. Les pattes sont palmées et pourvues de fortes griffes.

Reproduction de l'espèce :

L'acquisition de la maturité sexuelle a lieu entre 6 et 12 ans selon les populations. La taille des pontes dépend de la taille des femelles, une dizaine d'œufs par ponte. Le nid d'une dizaine de cm de profondeur est creusé avec les pattes postérieures, la terre pouvant être ramollie grâce à l'eau contenue dans les vessies cloacales. Après environ 90 jours d'incubation, les jeunes sortent du nid soit à la faveur de pluies automnales (octobre, novembre), soit au printemps suivant (mars/avril).

La cistude peut vivre en moyenne entre 40 et 60 ans.

Régime alimentaire :

La cistude est une espèce opportuniste se nourrissant indifféremment d'invertébrés aquatiques, d'insectes tombés à l'eau ou de poissons blessés ou morts. Essentiellement carnivore en début de vie, l'espèce deviendrait plus omnivore à l'âge adulte.

Habitat :

La cistude passe la plupart du temps dans des lieux humides et boueux. Elle vit donc dans les étangs, marais, canaux, les lacs, les tourbières, les bras de rivière, et dans tous les autres milieux aquatiques où elle trouve des végétaux. Elle a besoin d'un sol meuble ou sableux et de zones ensoleillées pour déposer ses œufs.

Menaces :

C'est une espèce de reptile protégée au niveau national. Les causes de régressions actuelles sont une gestion inadaptée des milieux, des pertes ou des dégradations d'habitats, la pression urbaine, et l'introduction d'espèces exotiques (Tortue de Floride par exemple).

Action mise en œuvre :

Limitier les intrants dans le point d'eau ; en particulier, proscrire l'utilisation d'herbicides; conserver une surface suffisante de végétation aquatique; ne pas effectuer de travail du sol sur les sites de ponte identifiés ; conserver le milieu terrestre proche du point d'eau ouvert par la fauche ou le pâturage ; conserver les roselières et la végétation aquatique en limitant les populations de ragondins et de rats musqués.

Phrases à retenir :

La cistude est l'unique espèce de tortue du bassin de la Dordogne, c'est une petite tortue noire ponctuée de lignes jaunes que l'on retrouve dans les milieux aquatiques composés de végétaux. C'est une espèce opportuniste se nourrissant indifféremment d'invertébrés aquatiques, d'insectes ou de poissons blessés ou morts. C'est une espèce rare et menacée, on estimerait à 1 chance sur 100 les probabilités d'un jeune d'atteindre l'âge adulte, sachant qu'il y a seulement une dizaine d'œufs par ponte.

Fiche pédagogique : l'esturgeon de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

L'esturgeon est un poisson allongé sans écailles. Il est recouvert de cinq rangées de plaques osseuses, séparées par de petites scutelles dermiques très râpeuses. Il est constitué d'un squelette essentiellement cartilagineux, le crâne étant composé de plaques osseuses. Le museau est allongé, pointu et possède quatre barbillons sensoriels. Le dos est de couleur gris rosé à gris beige et le ventre blanc nacré. Il s'agit d'une espèce de grande taille, les adultes que l'on rencontre actuellement mesurent entre 145 et 220 cm et pèsent de 13 à plus de 100kg (mais ils peuvent dépasser 3,5 m et 300 kg).

Reproduction de l'espèce :

La maturité sexuelle est atteinte à partir de 10-12 ans pour les mâles et de 13-16 ans pour les femelles. Les géniteurs quittent la mer au printemps et remontent les fleuves vers les zones de reproduction situées dans les parties basses de la Garonne et de la Dordogne. Ils ne s'alimentent plus pendant cette migration, la reproduction a lieu entre avril et juin. Les zones de frayères (reproduction) sont localisées dans des parties assez profondes (5 à 10 m), parcourues par des courants rapides (1 à 2 m/s) et un substrat constitué de graviers, de galets et de blocs.

Chaque femelle serait accompagnée de plusieurs mâles et émettrait entre 300 000 et 2 000 000 d'œufs (10% de son poids total, soit 10 000 œufs/kg). L'esturgeon vit en moyenne une cinquantaine d'année mais un esturgeon de 154 ans a déjà été retrouvé.

Régime alimentaire :

Il se nourrit de petites proies qui vivent sur le fond, qu'il aspire à l'aide de sa bouche ventrale. Par exemple des mollusques, des vers, des crustacés et des petits poissons.

Habitat :

À l'approche de l'hiver les jeunes (20-25 cm de long) nés à la fin du printemps dévalent dans la partie dulçaquicole de l'estuaire. À partir du printemps suivant, ils colonisent l'ensemble de l'estuaire en se concentrant dans certaines zones particulières où ils demeurent pendant au moins une année avant de passer en mer à une taille d'environ 50 cm et où ils resteront au moins une dizaine d'années en moyenne.

Menaces :

L'esturgeon européen est classé en danger critique d'extinction (CR). Les barrages, les dragages de gravier, la pollution et surtout la surpêche (production de caviar), sont à l'origine de sa raréfaction.

Action mise en œuvre :

Tout d'abord sensibiliser les pêcheurs pour diminuer au maximum les risques de mortalité par pêche en particulier durant la phase marine. Puis renforcer la population devenue beaucoup trop fragile, par des actions de repeuplement avec un dispositif qui permet un réensemencement de 100 à 200 000 alevins chaque année.

Phrases à retenir :

L'esturgeon est un l'un des derniers poissons géant de nos fleuves, il peut atteindre jusqu'à trois mètres de longueur et pesé plus de 100kg. Malheureusement en voie de disparition critique au niveau européen, on le retrouve uniquement à l'état sauvage au niveau de l'estuaire Dordogne-Garonne. C'est pourquoi des programmes de réintroduction sur la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ont été entrepris, en lâchant notamment 100 000 à 200 000 alevins par an dans la rivière Dordogne. Le maintien des espèces sauvages est très compromis notamment à cause de sa maturité sexuelle très tardive, entre 10 et 15 ans. Néanmoins l'esturgeon vit une cinquantaine d'années en moyenne, par ailleurs notons qu'un esturgeon exceptionnel de 154 ans, de 4,26m et de 367kg a déjà été rencontré.

Fiche pédagogique : la Grande Alose de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Les Aloses ressemblent aux harengs. Leur corps fusiforme et argenté ne possède pas de ligne latérale, leur nageoire dorsale est courte et la nageoire caudale est échancrée. Le corps couvert d'écailles est orné de 1 à 5 tâches. Une épaisse membrane recouvre l'avant et l'arrière de l'œil. Leur taille à l'âge adulte se situe autour de 65 à 70 cm.

Reproduction de l'espèce :

La reproduction dans les eaux fluviales a lieu en juin-juillet, le frai débute lorsque la température de l'eau dépasse 18°C. La ponte a lieu de nuit et se manifeste très bruyamment, la grande alose effectue une danse nuptiale pour le moins tapageuse et aux sons très caractéristiques, ce phénomène est appelé « bull ». La migration d'avalaison des alosons vers l'estuaire a lieu d'août à novembre. La croissance en zone marine (plateau continental et zone littorale) dure 2 à 6 ans.

La remontée des géniteurs en eau douce se déroule de mars à juin, cette migration est peu active sous le seuil de température de 11°C. Les femelles remontent plus tardivement que les mâles et sont, par conséquent, exposées à de plus grandes difficultés de migration.

Les géniteurs reviennent se reproduire sur leur axe fluvial d'origine, ce qui conduit à un isolement génétique des populations.

Régime alimentaire :

Les Grandes Aloses se nourrissent d'un peu toutes les proies vivantes pourvu qu'elles soient de la bonne taille.

En eau douce : Le régime alimentaire des Alosons (petites aloses) est essentiellement constitué de larves d'insectes aquatiques, de daphnies et petits crustacés.

En eau saumâtre : Les jeunes aloses consomment des petits crustacés, des alevins de poissons et quelques insectes en dérive.

En mer : Le régime alimentaire évolue peu: quelques crustacés auxquels viennent s'ajouter des petits poissons (lançons, sprat, anchois...). Les aloses adultes cessent de se nourrir dès leur retour en eau douce.

Habitat :

Elles vivent en mer et se reproduisent en eau douce (voire en eau saumâtre) dans la partie haute des estuaires. La grande alose est plutôt côtière à l'âge adulte, on la trouve jusqu'à 70 mètres de profondeur. Les adultes restent ainsi en mer de 2 à 6 ans, puis ils retournent dans leur cours d'eau d'origine pour frayer.

Menaces :

Cette espèce est en forte régression depuis quelques décennies à cause : de la pollution (notamment des perturbateurs endocriniens); de la fragmentation écologique des cours d'eau ; de la surpêche tant professionnelle qu'amateur; des grands barrages qui l'empêchent de remonter vers la source quand ils ne sont pas équipés de passes ou d'ascenseurs à poissons performants.

Actions de protection :

Ce plan de gestion porte sur trois points essentiels :

- amélioration générale de la qualité des hydrosystèmes ;
- protection et restauration des habitats des juvéniles, frayères et nurseries ;
- amélioration de la circulation du poisson, restauration de la transparence migratoire des cours d'eau.

A retenir :

La grande alose est un poisson migrateur ressemblant fortement aux harengs et reconnaissable par ses un à cinq points noirs caractéristiques présents sur les flancs.

Anecdote :

On peut généralement connaître l'âge des aloses grâce à la lecture de leurs écailles (scalimétrie) L'alose est un poisson comestible à la chair savoureuse et très recherchée. Sa reproduction a lieu sur le bassin de la Dordogne, et se manifeste très bruyamment. En effet la grande alose effectue une danse nuptiale pour le moins tapageuse et aux sons très caractéristiques, ce phénomène est appelé « bull ».

Fiche pédagogique : La lamproie fluviatile de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

La lamproie fluviatile est un agnathe, il se distingue par l'absence de mâchoires, remplacées par un disque buccal rond en forme de ventouse. Elle n'est pas considérée au sens strict comme un poisson. Son corps est anguilliforme et ne présente pas d'écailles. On la reconnaît également grâce à ses sept paires de pores branchiaux.

La lamproie fluviatile est une espèce parasite, les adultes se fixent par leurs ventouses sur d'autres poissons marins ou amphihalins (cycle de vie alterne entre milieu marin et eau douce) dont ils râpent la chair qu'ils consomment pour ensuite absorber le sang.

C'est une espèce migratrice anadrome, c'est-à-dire que les adultes se développent en mer et remontent les rivières pour se reproduire.

Reproduction de l'espèce :

La reproduction a lieu en rivière, de mars à mai en France. La femelle dépose ses œufs dans un nid creusé dans les graviers. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves restent enfouies dans les sédiments pendant 3 à 8 ans. La métamorphose donne lieu à des sub-adultes qui regagnent la mer pour une durée de 2 à 3 ans.

Régime alimentaire :

Il est essentiellement composé de sang de poissons marins ou amphihalins sur lesquels elles se fixent afin de les parasiter. Les larves filtrent les sédiments à la recherche de micro-organismes.

Habitat :

La lamproie adulte vit 1 à 2 ans en mer en parasitant d'autres espèces de poissons. Elle regagne les eaux douces pour s'y reproduire. Les larves affectionnent les zones calmes avec un substrat afin de s'y enfouir.

Menace :

La présence des barrages engendre des problèmes d'accès aux zones de reproduction ainsi que des pertes de zones de reproduction potentielles par le colmatage des sédiments en amont de ces ouvrages. D'autre part, la pollution des cours d'eau, l'extraction de granulats et la dégradation générale des habitats représentent également des menaces pour cette espèce.

Action de protection :

La lamproie de rivière a des exigences strictes en matière de granulométrie, vitesse du courant et hauteur d'eau. Des fonds stables et non colmatés de graviers, selon les espèces de lamproies, sont indispensables au succès de la reproduction. La lutte contre la pollution s'inscrit aussi dans ce sens, et assurer la libre circulation dans les deux sens permet aux géniteurs venant de la mer de remonter et des sub-adultes de descendre.

A retenir :

Ils ressemblent à une sorte de serpent hybride de poisson et d'anguille, la lamproie est un vertébré qui n'a pas de colonne vertébrale osseuse, pas de mâchoires, pas d'écailles, pas de nageoires latérales.... Par contre, énorme particularité, elle possède une bouche circulaire garnie de dents, qui fonctionne comme une ventouse !

Fiche pédagogique : le Chabot de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Le chabot commun se singularise avant tout par sa silhouette : corps allongé et cylindrique, tête large et aplatie représentant le tiers de la longueur totale du corps, grande bouche entourée de lèvres épaisses, et deux petits yeux hauts placés.

Reproduction de l'espèce :

Sa reproduction a lieu en mars/avril : le mâle, plus sombre que la femelle à cette période, aménage un nid dans une cavité sous une pierre, à l'intérieur de laquelle il attire une femelle ; elle y pondra une grappe de 100 à 500 œufs de 2,5 mm, que le mâle surveillera et ventilerá jusqu'à l'éclosion des alevins pendant 20 à 25 jours.

L'espérance de vie du chabot est de 4 à 5 ans.

Régime alimentaire :

Le chabot est carnivore, il chasse la nuit les animaux de fond de ruisseau : mollusques, vers, larves d'insectes, œufs et alevins de truite. Sa technique de pêche est l'aspiration des proies qui passent à sa portée.

Habitat :

Il vit dans les eaux vives et fraîches sur sables et graviers. Il fréquente principalement les cours supérieurs des rivières et des torrents, mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides. Son abondance indique un milieu aquatique de bonne qualité.

Menaces :

L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations le sont souvent localement du fait des atteintes diverses qui peuvent dégrader son biotope : la modification des paramètres du milieu, notamment le ralentissement des vitesses de courant, l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcles), les apports de sédiments fins, le colmatage des fonds, l'eutrophisation, ou encore les vidanges de plan d'eau.

Mesure de gestion conservatoire

Il existe trois mesures principales :

- protection et réhabilitation du milieu (habitats, pollution), éviter la canalisation des cours d'eau...
- empêcher l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage sur les cours d'eau de tête de bassin.
- maintenir ou restaurer les habitats aquatiques courants. Pour cela, supprimer ou abaisser la hauteur des seuils responsables de biefs et de la compartimentation des populations. Enfin il faut proscrire la mise en place de tout nouveau seuil ou barrage.

A retenir :

Le chabot est un poisson sédentaire du bassin de la Dordogne, principalement retrouvé dans les eaux vives et fraîches. Il est facilement reconnaissable par sa silhouette : un corps allongé et cylindrique, une tête large, et des lèvres épaisses. C'est un petit poisson carnivore discret, qui chasse essentiellement la nuit en aspirant les proies venues s'aventurer à ses côtés. Il arrive parfois que le « papa chabot » soit tellement occupé à ventiler ses œufs pour les oxygéner, qu'il peut oublier de se nourrir. De ce fait, lorsqu'il est affamé, il lui arrive d'engloutir les œufs ou alevins qu'il protégeait. De plus ce petit poisson est typique de la zone à truite, il chasse la nuit les alevins. La vengeance des truites sera d'engloutir les chabots une fois devenues adultes. Œil pour œil, dent pour dent!

Fiche pédagogique: Le cincle plongeur dans la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Le Cincle plongeur a un corps rondet. Il mesure environ 18 à 20 cm de longueur pour un poids d'à peu près 65 grammes. Les parties supérieures contrastent fortement avec le blanc du menton, de la gorge et de la poitrine. Le dos gris ardoisé présente un effet écaillé. La tête et la nuque sont brunes.

Reproduction de l'espèce :

La saison de reproduction a lieu au printemps, et la ponte en mars-avril. La femelle dépose 4 à 6 œufs blancs brillants. L'incubation dure environ deux semaines assurée par la femelle seule. Le mâle surveille le nid quand elle s'éloigne, mais il la nourrit régulièrement. Les poussins nidicoles sont nourris par les deux parents. Ils s'envolent après une vingtaine de jours après la naissance. Le Cincle plongeur produit deux à trois couvées par saison en utilisant le même nid. Ils sont en général monogames.

Régime alimentaire :

Le Cincle plongeur se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques, larves d'insectes, petits poissons, œufs de saumon et têtards. Il pêche dans l'eau et non loin de la surface.

Habitat :

Le Cincle plongeur fréquente les eaux au courant rapide présentant des rochers plus ou moins immergés. Il a besoin de façades rocheuses à proximité ou de ponts pour nidifier.

Menaces :

Il est potentiellement sensible aux modifications importantes de son milieu, au recalibrage des rivières et au défrichement excessif des berges. La suppression des ponts, des barrages et des vannages en pierre, souvent remplacés par du béton, sont également des facteurs importants à prendre en compte dans la disparition des sites de nidification.

Action mise en œuvre :

La conservation de l'habitat est liée à celle de la qualité des cours d'eau et de leurs berges. Il conviendrait de limiter les pollutions azotées provenant des rejets domestiques dus à la surpopulation estivale des stations touristiques et des reposoirs à bestiaux.

A retenir :

Le cincle plongeur est un chasseur de petits poissons et d'invertébrés. Il utilise plusieurs techniques pour se nourrir. L'oiseau patauge dans l'eau peu profonde, plongeant parfois la tête sous la surface pour chercher ses proies. Quand l'eau est plus profonde, il nage vers le fond grâce à ses ailes puissantes. Ensuite, il marche sur le fond en agrippant les pierres et les graviers et se déplace souvent à contre-courant avec la tête baissée pour localiser une éventuelle proie, et utilise la force du courant contre son dos courbé pour le maintenir collé au lit de la rivière.

Fiche pédagogique : L'écrevisse à pattes blanches de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Elle a un aspect général rappelant celui d'un petit homard, un corps segmenté portant une paire de pattes à chaque segment. La tête (céphalon) et le thorax (péréion) sont soudés et constituent le céphalothorax. La taille maximale des adultes est de 9 à 12 cm, ceux-ci pèsent alors de 30 à 90 g. Sa couleur varie entre le vert bronzé et le brun sombre, sauf les pinces et les pattes étant blanchâtres.

Reproduction de l'espèce :

L'accouplement a lieu à l'automne, en octobre voire en novembre, lorsque la température de l'eau descend en dessous des 10°C. Les œufs sont pondus quelques semaines plus tard, entre 20 et 30 par an. Sa durée de vie est d'environ douze ans.

Régime alimentaire :

L'écrevisse a un comportement opportuniste, son régime alimentaire est très varié. Il se nourrit principalement de petits invertébrés (vers, mollusques,...) mais aussi de larves, têtards de grenouilles, petits poissons, et de végétaux. Il n'est pas rare d'observer du cannibalisme chez cette espèce. La quête de nourriture a essentiellement lieu la nuit.

Habitat :

Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux; Elle a généralement disparu des zones agricoles et industrialisées, mais peut encore exceptionnellement être trouvée en zone périurbaine.

Menaces :

L'écrevisse est classée à l'état vulnérable selon l'UICN. Sa disparition est due à la destruction de ses habitats par l'Homme. L'introduction d'espèces d'écrevisses étrangères (américaine par exemple) a conduit à son déclin, notamment dû à sa faible résistance face à la concurrence.

Action mise en œuvre:

Il est nécessaire de mettre en place une protection et réhabilitation des biotopes et d'interdire l'ajout d'espèces exotiques dans le biotope.

Phrases à retenir :

L'écrevisse à patte blanche ressemble à un petit homard de couleur bronzé avec des pattes blanches. C'est une espèce menacée et protégée au niveau national, endémique du bassin de la Dordogne elle devient de plus en plus rare à cause de la destruction de ses habitats et surtout de l'invasion des écrevisses exotiques (Américaines, Louisiane). Il est encore possible de la rencontrer dans des eaux froides, non polluées, claires et vives. Elle est un biomarqueur témoignant d'un milieu naturel non perturbé, et d'une eau de bonne qualité.

Fiche pédagogique : la Lamproie marine de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Les lamproies sont des espèces migratrices, ce ne sont pas des poissons au sens strict. Elles ne possèdent ni mâchoires, ni écailles, ni colonne vertébrale osseuse. La lamproie marine est de coloration brun-jaune marbrée de noir, elle mesure de 60 à 80 cm pour un poids de 700 à 900 grammes. Elle dispose une sorte de bouche circulaire, garnie de dents, qui fonctionne comme une ventouse, et une série de perforations branchiales en arrière de l'œil.

Reproduction de l'espèce :

La reproduction a lieu dans les rivières et la ponte s'étale sur plusieurs jours. Les œufs très nombreux (230 000/kg) se collent sous les pierres du nid. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves « ammocètes » de 5 mm éclosent après 10-15 jours puis s'enfouissent dans le sable du nid, la phase de développement de la larve est très lente, elle dure en moyenne cinq ans. La métamorphose a ensuite lieu lorsque les ammocètes ont une taille de 130 à 150 mm (août-octobre), puis les adultes dévalent la rivière la nuit pour rejoindre la mer en hiver (y restent deux ans environ). Enfin ils remontent les rivières afin de se reproduire. Les géniteurs meurent après la reproduction.

Habitat :

La lamproie marine vit dans la zone littorale, de 1 à 2 ans fixée à un poisson marin ou amphihalin, à l'aide de son disque buccal. Elle ne regagne les fleuves que pour s'y reproduire.

Régime alimentaire :

En mer, la lamproie marine a une alimentation exclusivement parasitaire effectuée par succion sur un autre poisson. Lors de sa phase larvaire en eau douce, la lamproie se nourrit de micro-organismes planctoniques filtrés face au courant.

Menace :

Elle est protégée au niveau national en France et est inscrite « quasi menacée » sur la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine.

Les ouvrages hydrauliques des anciens moulins constituent des obstacles très difficilement franchissables pour les Lamproies marines.

Mesure de gestion conservatoire

Afin de préserver cette espèce, il est nécessaire de préserver les conditions de reproduction : granulométrie du fond de la rivière, lutte contre la pollution des sédiments. Il est également indispensable de rétablir la libre circulation pour la remontée des géniteurs, notamment au niveau des barrages.

A retenir :

La lamproie marine n'est pas un poisson, c'est un invertébré primitif qui n'a ni écailles, ni mâchoires, ni colonne vertébrale osseuse. C'est une espèce migratrice, elle naît et se développe dans nos rivières, puis à l'âge adulte elle dévale les rivières pour rejoindre la mer et y passer environ deux ans. Enfin elle remonte sa rivière de naissance afin d'effectuer sa reproduction, après cette étape elle meurt d'épuisement.

Fiche pédagogique: Le martin pêcheur dans la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Le martin-pêcheur est un oiseau de petite taille (17 cm, 40g) aux couleurs brillantes et vives : bleu turquoise (dessus), et orange (dessous). Ses ailes et sa queue sont relativement courtes. Il a de petites pattes rouges vifs.

Reproduction de l'espèce :

Le martin-pêcheur nidifie dans des rives sablonneuses le long des cours d'eau. Occasionnellement, il peut utiliser un trou dans un mur ou un arbre mort, ou dans une termitière. Il creuse un tunnel avec une chambre d'incubation tout au fond, la femelle y dépose 6 à 7 œufs. L'incubation dure environ 19 à 21 jours assurée par les deux parents, mais c'est la femelle qui couve la nuit alors que chacun couve à tour de rôle pendant la journée. Les jeunes sont nourris par les deux adultes et quittent le nid à l'âge de 23 jours ou plus. Cette espèce produit une couvée par an, parfois deux.

Régime alimentaire :

L'essentiel du menu du martin-pêcheur est composé de petits poissons tels que les vairons, épinoches, chabots, truites, loches franches... L'oiseau guette ses proies d'un perchoir n'excédant pas trois mètres ou bien il pratique le vol stationnaire. La proie repérée, il plonge presque verticalement pour la capturer, et l'assomme contre un arbre avant de la consommer.

Habitat :

Le martin-pêcheur se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent. Son existence reposant sur la capture de poissons en nombre suffisant, le martin-pêcheur doit disposer d'une eau pure et poissonneuse. Les rives, pourvues d'arbres et de poteaux utilisés comme des perchoirs sont appréciés. L'eau doit rester assez claire pour un bon repérage des proies.

Menaces :

Les hivers très rigoureux sont un des problèmes principaux. Néanmoins, les causes principales de la régression actuelle sont la pollution des rivières, les canalisations, les drainages qui troublent les eaux. Trop élaguer les basses branches des arbres sur les berges qui lui servent de perchoir peut lui nuire.

A retenir :

Le martin-pêcheur, comme l'indique son nom, se nourrit de petits poissons ; une fois sa proie repérée dans la rivière, il plonge presque verticalement pour la capturer, et l'assomme contre un arbre avant de la consommer. C'est un petit oiseau facilement reconnaissable par sa couleur bleu turquoise sur le dessus et orangé sur le dessous, associé à un bec relativement long.

Fiche pédagogique: Le Milan noir dans la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Le milan noir est d'un brun assez uniforme, la tête est blanc brunâtre strié de brun, le dessous, brun-roux strié de noir. La queue est fourchue mais nettement moins que celle du milan royal. Le bec est noir et les pattes sont jaunes.

Reproduction de l'espèce :

La femelle pond 2 ou 3 œufs blancs tachés de brun. Les deux partenaires couvent pendant 28 à 32 jours. Puis pendant que la femelle protège les petits, le mâle ramène les proies que la femelle donne aux poussins. Au bout de 40-45 jours, les jeunes quittent le nid.

Régime alimentaire :

Dans son mode d'alimentation, le milan noir joue un rôle pratiquement analogue à celui des vautours charognards car il ne consomme en grande majorité que des proies mortes. 75 à 90 % des proies capturées proviennent du milieu aquatique. Il s'agit de poissons malades ou crevés flottant à la surface.

Habitat :

Il est présent dans de grands arbres, dans des escarpements rocheux favorables à la nidification. Il est souvent à proximité de cours d'eau, de lacs ou d'étangs qui sont nécessaires à son approvisionnement et à son alimentation.

Menaces :

Les causes du déclin sont multiples: la persécution par l'homme, la chasse, les empoisonnements et la modification des pratiques agropastorales (diminution de la disponibilité de charogne). D'autres dangers sont apparus récemment, tels que la collision et l'électrocution sur les lignes électriques.

A retenir :

Le milan noir est un oiseau appartenant à la famille des rapaces et dont le mode d'alimentation se rapproche de celui des charognards tel que le vautour. En effet il ne consomme en grande majorité que des proies mortes à plus de 75% provenant de la rivière. Il est présent sur le bassin de la Dordogne, à proximité des cours d'eau entourés d'arbres ou d'escarpements rocheux.

Fiche pédagogique : le Vison d'Europe de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Descriptif de l'espèce :

Le vison d'Europe est un mammifère semi-aquatique. Il est adapté à l'eau grâce à son corps fuselé, ses pattes palmées, et son pelage particulièrement dense. Il mesure entre 35 et 58 cm de long. Le poids d'un mâle est d'environ 1kg, contre 600 g pour une femelle. Sa fourrure est de couleur brune à noire.

Reproduction de l'espèce :

L'accouplement chez le vison d'Europe est souvent précédé par des rencontres très agressives entre les deux sexes. La saison des amours a lieu de février à mars. La période de gestation est comprise entre 5 et 10 semaines, les naissances survenant au printemps quand il y a abondance de nourriture et d'abris. La femelle donne naissance entre 2 et 7 petits par portée et les élève seule dans une tanière. Le vison d'Europe a une espérance de vie d'environ six ans à l'état sauvage.

Notons aussi qu'il est capable de s'hybrider avec le putois d'Europe et les hybrides s'avèrent fertiles.

Régime alimentaire :

Le vison d'Europe est carnivore, il se nourrit de campagnols, d'oiseaux, d'amphibiens, de poissons, de mollusques, et d'insectes. Sa gamme de proies très variée est aussi bien traquée dans l'eau que sur la terre ferme.

Habitat :

Il se rencontre aux abords des berges, des ripisylves des petites et moyennes rivières, le long desquelles il exploite principalement les zones boisées. Mais on peut le trouver dans tous les types de zones humides, voire parfois dans des agrosystèmes très artificialisés (zone de maraîchage). Il utilise les cours d'eau forestiers, les boisements inondables, les marais, les prairies humides et les ruisseaux traversant les zones agricoles.

Menaces :

Le vison d'Europe est classé En danger critique d'extinction (CR) sur la Liste rouge de l'IUCN.

La principale raison de sa disparition est le piégeage commercial pour sa fourrure. Toutefois il souffre aussi de la pollution des eaux, des collisions routières et des constructions de barrages hydroélectriques.

Action mise en œuvre :

Un programme gouvernemental de 6 ans a été mis en place en France en 2010 pour l'élevage de conservation et de réintroduction, tandis qu'un certain nombre d'initiatives de conservation sont également en place dans d'autres pays européens.

A retenir :

Le vison d'Europe est probablement le mammifère le plus rare des rives de la Dordogne. C'est une espèce classée à l'état critique d'extinction au niveau européen, elle est donc très peu rencontrée en Europe, mais grâce à une nature préservée la Dordogne en compte toujours quelques individus. Sa disparition est due principalement au piégeage commercial de sa fourrure, à ne pas confondre avec le vison d'Amérique échappé des élevages d'exploitation de sa fourrure. La reproduction du vison a une particularité puisque l'accouplement est précédé de rencontres très agressives entre les deux sexes. Autre particularité du vison, il est capable de se reproduire avec le putois d'Europe.